

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 08 AVRIL 2026 à 19h

Sous la présidence de M. BARDA Jean Paul

**Membres présents** : BARDA JP – DE KAENEL P – FRIEDRICH G – FRITZ N – HASSDENTEUFEL S – IVANOVA-KALIS T - KOMLANZ E – LANG JB – MEYER B - OLIVERO M – PEROZZIELLO P – SCHMITT B - SCHOUVER B - SCHWARTZ M - SIEBERT C – ZINS M - ZOWNIR STEINER M

**Membres absents excusés** : COURS M - GREFF H

**Membres absents non excusés** : NEANT

**Procurations** : COURS M à ZOWNIR STEINER M – GREFF H à SCHMITT B

Avant d'ouvrir la séance, le maire propose aux conseillers d'observer une minute de silence en mémoire de la maman d'un conseiller municipal décédée.

## 1. **Désignation du secrétaire de séance**

Sur proposition du Maire, le conseil municipal désigne Nelly HEISSLER, adjoint administratif en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et 2 votes pour par procuration.

## 2. **Compte financier unique**

**Vu** le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

**Vu** le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 de la commune de Diebling ;

**Vu** le CFU 2025 de la commune de Diebling ;

**Considérant** que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

**Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

**Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**Considérant** les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

**Considérant**, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

**Considérant** que, dans ce cadre, M. le maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de M. SCHOUVER Benjamin (président ad'hoc désigné pour la séance : il s'agit souvent du doyen d'âge, sans que cela soit une obligation) ;

**Considérant** le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE**  
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	1 011 360,02€	1 083 000,00€	2 094 360,02€
	Recettes réalisées	252 406,81€	1 080 092,49€	1 332 499,30€
	Restes à réaliser	212 000,00€	0,00€	212 000,00€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	1 637 444,49€	1 328 159,93€	2 965 604,42€
	Dépenses réalisées	388 453,32€	761 495,80€	1 149 949,12€
	Restes à réaliser	1 245 991,17€	0,00€	1 245 991,17€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-136 046,51€	318 596,69€	182 550,18€
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	626 084,47€	245 159,93€	871 244,40€
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	490 037,96€	563 756,62€	1 053 794,58€
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-1 033 991,17€	0,00€	-1 033 991,17€
Résultat cumulé	Excédent/déficit	-543 953,21€	563 756,62€	19 803,41€

**Le conseil municipal**, après en avoir délibéré, par 18 voix Pour, dont 2 par procuration, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le CFU 2025 de la commune de Diebling.

- **DONNE** pouvoir à M. le maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### 3. Affectation des résultats

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2025,

Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

- Dépenses de fonctionnement : 761 495,80€
- Recettes de fonctionnement : 1 080 092,49€

Un excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 de 318 596,69€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.)

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit à l'unanimité des membres présents et représentés.

Résultat de la section d'investissement :

- Dépenses d'investissement : 388 453,32€
- Recettes d'investissement : 252 406,81€

<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b><u>A Résultat de l'exercice</u></b>	<b>318 596,69€</b>
<b><u>B Résultats antérieurs</u></b>	<b>245 159,93€</b>
<b><u>C Résultat à affecter</u></b> <b>= A + B (hors restes à réaliser)</b>	<b>563 756,92€</b>
<b>D Solde d'exécution cumulé d'investissement</b>	<b>490 037,96€</b>
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	<b>-1 033 991,17€</b>
<b>Besoin de financement F= D + E</b>	<b>543 953,21€</b>
<b>Affectation = C= G + H</b>	<b>563 756,62€</b>
<b>1) Affectation des réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin en financement F	<b>543 953,21€</b>
<b>2) H Report en fonctionnement R 002</b>	<b>19 803,41€</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>	<b>0,00€</b>

#### 4. Taux des 3 taxes

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents 2 votes pour par procuration de ne pas modifier les taux des 3 taxes qui s'établissent pour l'année 2026 comme suit :

<b>Taxes</b>	<b>Taux votés pour 2026 en %</b>
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	26,93
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	45,25
Taxe d'habitation (TH)	12,84

Le produit fiscal attendu pour 2026 est de 478 975 €.

#### 5. Subventions aux associations

Pour l'année 2026, le conseil municipal décide d'accorder à l'unanimité des membres présents et représentés, la somme de 250€ à l'ensemble des 18 associations de la commune selon le détail ci-dessous :

<b>Société ou associations</b>	<b>Montants</b>
Association autonome des parents d'élèves	250€
Association « Gym club »	250€
Association Pêche et Nature	250€
Cercle sportif de Diebling (CSD)	250€
Chorale la Marjolaine	250€
Chorale liturgique	250€
Club des amis du 3ème âge	250€
Cyclo club de Diebling	250€
Association des Arboriculteurs de Diebling	250€
Association chasse nature de Diebling et environs	250€
La Dieblingeoise	250€
MAM Pirouette des Bambins	250€
Le sourire de Cloé	250€
The Laters Generation	250€
ACAVD	250€
Das esch la vie	250€
American queens show	250€
Salinas	250€

De même le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de reconduire une subvention de 8€ par membre de moins de 18 ans adhérant au club de football le CSD, les autres associations n'ayant plus de jeunes inscrits.

#### **6. Constitutions des commissions**

##### **- COMMISSION DES TRAVAUX, DE L'URBANISME ET DES BIENS COMMUNAUX :**

<b>Délégués :</b>	
BARDA Jean Paul	SCHMITT Bruno
COURS Michael	SCHOUVER Benjamin
FRITZ Nicolas	ZINS Maria
PEROZZIELLO Patrick	

##### **- COMMISSION DES FÊTES, DES CÉRÉMONIES ET DE L'ENVIRONNEMENT PAYSAGER**

<b>Délégués :</b>	
HASSDENTEUFEL Sébastien	SIEBERT Christine
KOMLANZ Elisabeth	ZINS Maria
OLIVERO Mireille	ZOWNIR STEINER Mélanie
SCHMITT Bruno	

##### **- COMMISSION DES ÉCOLES**

<b>Délégués :</b>	
COURS Michael	KOMLANZ Elisabeth
FRIEDRICH Gilles	MEYER Bernadette
IVANOVA KALIS Tsvetana	OLIVERO Mireille

##### **- COMMISSION JEUNESSE ET CENTRE AÉRÉ**

<b>Délégués :</b>	
DE KAENEL Pascale	SCHOUVER Benjamin
IVANOVA KALIS Tsvetana	SCHWARTZ Marion
MEYER Bernadette	SIEBERT Christine
OLIVERO Mireille	ZINS Maria

- **COMMISSION VIE DES ASSOCIATIONS DE DIEBLING**

<b>Délégués :</b>	
FRITZ Nicolas	ZINS Maria
SCHMITT Bruno	ZOWNIR STEINER Mélanie

- **COMMISSION DE SÉCURITÉ**

<b>Délégués :</b>	
BARDA Jean Paul	MEYER Bernadette
COURS Michael	SCHOVER Benjamin
HASSDENTEUFEL Sébastien	

- **COMMISSION D'AIDE SOCIALE**

<b>Délégués :</b>	
COURS Michael	SIEBERT Christine
KOMLANZ Elisabeth	ZINS Maria
SCHWARTZ Marion	ZOWNIR STEINER Mélanie

- **COMMISSION DE COMMUNICATION**

<b>Délégués :</b>	
OLIVERO Mireille	ZOWNIR STEINER Mélanie

- **COMMISSION DES LISTES ÉLECTORALES**

<b>Délégués titulaires :</b>	<b>Délégués suppléants :</b>
KOMLANZ Elisabeth	FRIEDRICH Gilles
MEYER Bernadette	IVANOVA KALIS Tsvetana
OLIVERO Mireille	SCHWARTZ Marion
SIEBERT Christine	PEROZZIELLO Patrick
ZINS Maria	ZOWNIR STEINER Mélanie

- **COMMISSION D'APPEL D'OFFRE**

<b>Délégués titulaires :</b>	<b>Délégués suppléants :</b>
SCHOVER Benjamin	BARDA Jean Paul
PEROZZIELLO Patrick	FRIEDRICH Gilles
ZOWNIR STEINER Mélanie	FRITZ Nicolas

- **COMMISSION D'IMPÔTS DIRECTS (proposition)**

Le maire est désigné président de la CCID

o **LISTE N°1**

<b>Délégués titulaires :</b>	<b>Délégués suppléants :</b>
FRIEDRICH Gilles	COURS Michael
FRITZ Nicolas	IVANOVA KALIS Tsvetana
HASSDENTEUFEL Sébastien	PEROZZIELLO Patrick
KINOL Christine	SCHOVER Benjamin
OLIVERO Mireille	ZINS Maria
SCHMITT Bruno	ZOWNIR STEINER Mélanie
Commissaire hors commune : PROUST Fabienne	
Commissaire hors commune : GREFF Honoré	

o **LISTE N°2**

<b>Délégués titulaires :</b>	<b>Délégués suppléants :</b>
COURS Michael	FRIEDRICH Gilles
IVANOVA KALIS Tsvetana	FRITZ Nicolas
PEROZZIELLO Patrick	HASSDENTEUFEL Sébastien
SCHOVER Benjamin	KINOL Christine
ZINS Maria	OLIVERO Mireille
ZOWNIR STEINER Mélanie	SCHMITT Bruno
Commissaire hors commune : PROUST Fabienne	
Commissaire hors commune : GREFF Honoré	

- **COMMISSION PLU**

<b>Délégués :</b>	
BARDA Jean Paul	KOMLANZ Elisabeth
CONRAD Joël	SCHOVER Benjamin
GREFF Honoré	PEROZZIELLO Patrick

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité des membres présents et représentés, pour les propositions de constitution des commissions énumérées ci-dessus.

**7. Délégués la Mission Locale du Bassin Houiller (MLBH)**

Sont désignés à l'unanimité Mme ZOWNIR STEINER Mélanie en tant que déléguée titulaire et M. SCHMITT Bruno en tant que délégué suppléant auprès de la Mission Locales du Bassin Houiller.

**8. Délégués CNAS**

Sont désignés à l'unanimité Mme OLIVERO Mireille en tant que déléguée des élus et Mme HEISSLER Nelly en tant que déléguée des agents auprès du comité national d'action sociale (CNAS).

**9. Délégués SIGF**

Sont désignés à l'unanimité M. FRIEDRICH Gilles et M. FRITZ Nicolas en tant que délégués auprès du Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière (SIGF).

**10. Délégués SELEM**

Sont désignés à l'unanimité MM. SCHOUVER Benjamin et COURS Michael en tant que délégués titulaires et M. FRIEDRICH Gilles en tant que délégué suppléant auprès du Syndicat d'Electricité de l'Est Mosellan (SELEM).

**11. Délégués SCOT**

Sont désignés à l'unanimité MM. BARDA Jean Paul et SCHOUVER Benjamin en tant que délégués auprès du Syndicat mixte de Cohérence Territoriale du Val de Rosselle (SCOT).

**12. Délégués collège Farébersviller**

Sont désignés à l'unanimité Mme ZOWNIR STEINER Mélanie et M. HASSDENTEUFEL Sébastien en tant que délégués auprès du collège de Farébersviller.

**13. Correspondant défense**

Les correspondants Défense, en tant qu'élus locaux, sont les relais essentiels qui permettront de renforcer encore davantage le lien entre la Nation et ses armées.  
M. HASSDENTEUFEL Sébastien, volontaire, est désigné pour assumer ce rôle pour notre commune à l'unanimité.

**14. Correspondant incendie et secours**

L'article d.731-14 de code de la sécurité intérieure dispose que « le correspondant incendie et secours ... est désigné par le maire parmi les adjoints et les conseillers municipaux ».

M. HASSDENTEUFEL Sébastien, volontaire pour assumer ce rôle, est désigné correspondant incendie et secours pour la commune, à l'unanimité.

**15. Balayage des rues**

Le 1<sup>er</sup> adjoint présente aux membres du conseil municipal le seul devis obtenu pour la mise à disposition d'un camion balai pour nettoyage des caniveaux et parkings de la commune.

Il s'agit d'une offre de l'entreprise TP KLEIN Guy de Diebling pour un montant de 1 155,00€ HT soit 1 386,00€ TTC.

Le conseil donne son accord et charge le maire de faire effectuer les travaux à l'unanimité des membres présents et représentés. L'adjoint précise que le balayage sera réalisé sur la période de mai/juin.

## **16. Feux d'artifices**

Le maire informe les conseillers qu'il était de coutume que la commune finance le spectacle de feux d'artifice de la St Jean.

### **Considérant que :**

- les traditionnels feux de la St Jean n'auront pas lieu au mois de juin cette année,
- les associations Gymclub, Harmonie municipale et la chorale la Marjolaine, se proposent d'organiser une fête pour le 14 juillet, qui se tiendra le 11 juillet 2026 au Clos des arts,
- que ce spectacle représente une tradition importante pour la vie locale et la convivialité de notre commune,

### **Le Maire propose**

- d'allouer une somme de 1 800€ TTC pour financer le spectacle de feux d'artifice du 11 juillet 2026, qui sera assuré par la société STARLIGHT de Sarreguemines, en complément de la mise à disposition gratuite du Clos des arts pour l'événement,
- que ce financement permettra de contribuer à la réussite de cet événement populaire, tout en soutenant les initiatives des associations locales.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 18 voix pour et 1 voix contre, adopte cette proposition.

## **17. Divers**

### **- OPAL**

La déléguée à la jeunesse informe les conseillers que le centre aéré organisé en collaboration avec la commune de Hundling et l'OPAL sera reconduit cette année sur la période estivale du 13/07 au 07/08.

Du 13 au 24/07 sur la commune de Hundling

Du 27/07 au 07/08 sur la commune de Diebling

L'aide de 10€ par semaine par enfant résidant dans la commune de Diebling sera également renouvelée.

### **- Tonte raisonnée**

Le délégué à la gestion des ouvriers communaux, informe les conseillers que dans un souci écologique et économique, ainsi que pour répondre à la demande des villages fleuris, la tonte raisonnée sera à nouveau instaurée sur différentes zones dans le village.

Notamment au cimetière, derrière l'école et au bord du ruisseau au niveau de l'aire de jeux.

### **- Cérémonie du 8 mai**

L'adjointe au maire informe les conseillers qu'à l'issue de la cérémonie de la commémoration du 8 mai qui se tiendra aux monuments aux morts à 10h30, un vin d'honneur sera servi en mairie.

### **- Village propre**

L'adjointe au maire informe les conseillers qu'elle projette de renouveler l'opération village propre le 30 mai.

Le matériel nécessaire sera fourni et un repas sera ensuite servi à tous les participants.

### **- Fête des 200 ans de l'église**

Le président du conseil de fabrique informe le conseil qu'une messe sera célébrée le 14 mai pour l'anniversaire des 200 ans de l'église de notre commune.

Elle sera suivie de leur traditionnel repas asperges au Clos des arts, auquel chacun peut s'inscrire.

### **- Communication**

La déléguée à la communication informe les conseillers que la mise à jour du site internet est prévue. Elle sera réalisée dès qu'elle aura obtenu tous les codes de gestion du site.

Les menus de la cantine scolaire sont actuellement publiés sur notre page Facebook, en attendant la possibilité de leur mise en ligne sur le site internet.

À l'avenir, ils seront systématiquement disponibles à la fois sur le site et sur Facebook afin de permettre d'y accéder plus facilement.

- **Intervention** de M. PEROZZIELLO concernant le tract de remerciement aux électeurs, ainsi qu'une question relative au conseiller sécurité, auxquelles le maire a répondu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h.

Le Maire  
BARDA Jean Paul

